

# Jean-Pierre Sueur, celui qui « bosse » le plus sur les 343 sénateurs français !

Un palmarès sur l'activité des sénateurs, activité qui échappe par nature à tout contrôle, c'est une première. Et ce classement vient d'être publié par nos confrères de Lyon Capitale. Numéro un, sénateur qui « bosse » le plus parmi les 343 parlementaires du palais du Luxembourg, le « régional de l'étape », Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, et ancien maire d'Orléans. Et celui-ci devance très largement les deux autres sénateurs du département : Éric Doligé, sénateur UMP et président du conseil général, arrive en 88<sup>e</sup> position, et Janine Rozier, sénatrice UMP également, pointe, elle, en

214<sup>e</sup> position. On a frôlé la lanterne rouge...

À l'annonce de ce classement national, basé sur dix critères quantitatifs qui apprécient l'activité de chaque sénateur (propositions de loi, assiduité, interventions, questions écrites, commissions, etc.), Jean-Pierre Sueur ne boudait pas son plaisir. « *Je suis profondément attaché au travail parlementaire. Dans notre pays, où l'exécutif est omniprésent, il ne faut pas oublier que la loi est faite par le Parlement, et c'est un grand honneur pour moi d'y contribuer. Ce classement me fait plaisir, c'est vrai, c'est aussi un encouragement* », commente le sénateur socialiste.

Le fait que Jean-Pierre Sueur n'ait aucun autre mandat électif n'est pas étranger à cette activité débordante au sein de l'hémicycle parisien. « *Ce classement quantitatif a ses limites car il n'aborde pas le côté qualitatif de notre travail* », précise l'élú du Loiret. « *On ne peut être un parlementaire utile qu'à condition d'avoir un ancrage fort sur le terrain. (...) Sur les questions de l'emploi, des libertés communales, la santé, etc., je prends appui sur des exemples concrets dans le Loiret pour interpellier le gouvernement, et faire mon travail de parlementaire* ». Avec une assiduité exemplaire.